

Chiffres Clés

Valeur liquidative : 118.05 €

Actif net fonds : 8.91M€

Horizon de placement

1 an 2 ans 3 ans 4 ans 5 ans

Caractéristiques

Forme juridique : SICAV - Lux

Date de création : 04/01/1999

Indice de référence : DJ Stoxx 600 price index

Affectation des résultats : Capitalisation

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de référence : Euro

Clientèle : Tous souscripteurs

Risques supportés : Actions, change, taux

Droits d'entrée max : 3.0%

Droits de sortie max : néant

Frais de gestion max : 1.25% TTC

Informations Commerciales

Code ISIN : LU0091361856

Code Bloomberg : GLSTAEU LX Equity

Centralisation des ordres : J avant 16H30

Règlement : J+3

Éligibilité au PEA : Oui

Dépositaire : Banque du Luxembourg

Valorisateur : European Fund Administration

Société de gestion : La Française des Placements

Gestionnaire financier par délégation : LFP-Sarasin AM

Gérant : Jean-Antoine Breuil

Commercialisateur : La Française AM Private Bank / La Française AM

Stratégie d'investissement

L'objectif de la SICAV est l'appréciation du capital à long terme. Le compartiment investira principalement dans une sélection d'actions de sociétés établies et/ou cotées en Europe au sens large (Union européenne, Suisse, Norvège, Islande), en excluant les pays émergents. Le compartiment est en permanence investi à hauteur de 75% dans des sociétés établies et/ou cotées dans l'Union Européenne. L'objectif recherché est de battre la performance de l'indice DJ STOXX 600.

Performances en EUR

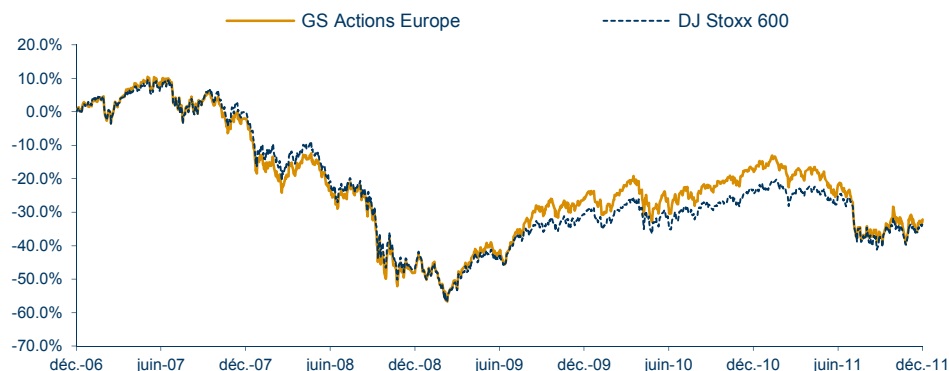
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps

Cumulées	1 mois	3 mois	2011	1 an	3 ans	5 ans	Création*
GS Actions Europe	-0.18%	7.70%	-17.43%	-17.43%	26.80%	-32.24%	-28.59%
DJ Stoxx 600 price index	1.86%	8.12%	-11.34%	-11.34%	23.28%	-33.05%	-35.25%

* Création le 04/01/99

Annualisées	1 an	3 ans	5 ans	Création*
GS Actions Europe	-17.47%	8.24%	-7.48%	-2.56%
DJ Stoxx 600 price index	-11.37%	7.23%	-7.70%	-3.29%

Evolution de la performance sur l'horizon de placement (5 ans)



Indicateurs de risque

Fréquence hebdo	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité fonds	25.47%	24.26%	26.44%
Volatilité indice	22.40%	21.77%	24.82%
Tracking-Error	8.35%	6.09%	5.34%
Ratio de sharpe	-0.72	0.26	-0.36
Ratio d'information	-0.73	0.14	0.03
Beta	1.08	1.08	1.04
Alpha	-5.16%	0.42%	0.61%

Analyse des rendements

	Sur 5 ans
Gain maximum	100.93% (du 09/03/09 au 08/02/11)
Max. Drawdown	-60.84% (du 01/06/07 au 09/03/09)
Recouvrement	non atteint
Meilleur mois	15.64% (avr-09)
Moins bon mois	-15.30% (oct-08)
% Mois >0	41.67%
% Mois surperf.	55.00%

Historique des performances mensuelles en %

	Janv	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2011 Fonds	2.26	0.50	-3.59	2.41	-1.34	-5.21	-5.26	-11.34	-3.80	9.57	-1.53	-0.18	-17.43
Indice	1.54	2.29	-3.69	2.86	-0.96	-2.92	-2.79	-10.49	-4.74	7.65	-1.40	1.86	-11.34
2010 Fonds	-2.60	-1.42	9.13	-1.73	-6.76	-0.02	5.37	-2.43	4.59	3.33	-1.74	5.54	10.59
Indice	-2.73	-0.47	7.23	-1.39	-5.75	-0.67	4.94	-1.58	3.35	2.40	-1.55	5.34	8.63
2009 Fonds	-1.97	-8.92	2.06	15.64	4.28	-1.79	8.76	7.83	5.62	-3.73	1.64	6.15	38.86
Indice	-3.59	-9.57	2.05	13.47	3.99	-1.14	9.27	4.93	2.74	-2.28	0.95	6.15	27.99
2008 Fonds	-12.43	-3.15	-2.90	6.06	0.13	-10.11	-2.30	3.10	-11.31	-15.30	-5.61	-2.86	-45.46
Indice	-11.65	-1.00	-4.07	5.60	-0.30	-10.16	-1.95	1.56	-11.15	-13.27	-7.12	-3.83	-45.60
2007 Fonds	1.62	-1.71	2.66	4.16	2.63	-0.68	-4.30	-0.74	-0.24	1.35	-5.58	-0.78	-2.03
Indice	2.04	-2.06	2.52	3.40	2.54	-0.76	-3.46	-1.09	0.51	2.80	-4.65	-1.54	-0.17

Document à destination des non professionnels et professionnels au sens de la MIF - Document non contractuel

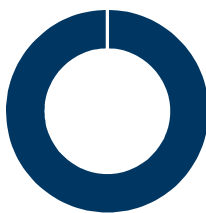
Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.lafrancaise-am.com

Sources : La Française des Placements, données comptables, Bloomberg

Max Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas
 Recouvrement : nombre de jours nécessaire à l'investisseur pour retrouver le cours le plus haut historique
 Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque
 Ratio d'information : mesure de sur ou sous-performance du fonds par rapport à son indice compte tenu du risque relatif engagé
 Beta : mesure de la sensibilité de la performance du fonds par rapport à la variation de la performance de son indice de référence
 Alpha : mesure de la sur ou sous performance d'un fonds par rapport à son indice. Plus l'alpha est élevé et positif, meilleur est le produit, et le gérant

Structure du portefeuille

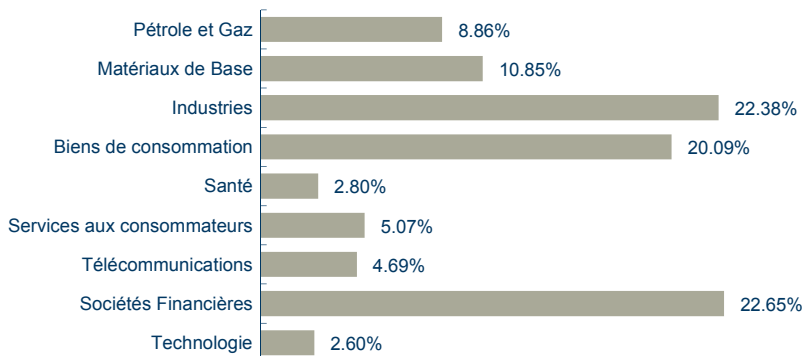
En % actif net



- Actions en direct : 100.01%
- Liquidités : -0.01%

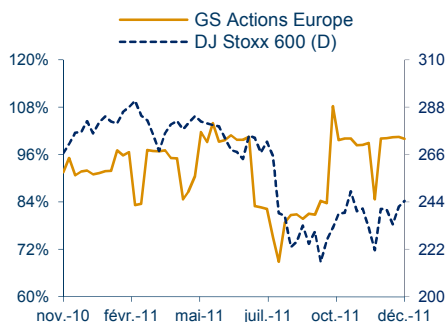
Exposition sectorielle du fonds (Secteurs ICB)

En % actions



Evolution de l'exposition action

Exposition action au 30/12/11 : 100.01%



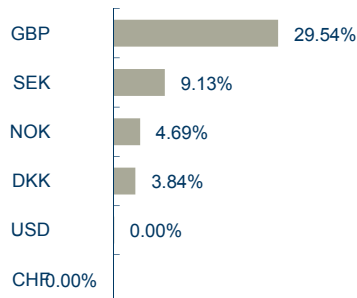
Principales lignes

Libellé	Secteur	Pays	% actif
Bg Group Plc	Pétrole et Gaz	Royaume Uni	5.55%
Hugo Boss-Pfd	Biens de consommation	Allemagne	4.79%
Telenor Asa	Télécommunications	Norvège	4.69%
Anglo Amer Plc	Matériaux de Base	Royaume Uni	4.63%
Allianz Ag-Reg	Sociétés Financières	Allemagne	4.56%
Edenred	Industries	France	4.48%
Swedbank A	Sociétés Financières	Suède	4.17%
Intesabci Spa	Sociétés Financières	Italie	3.88%
A P Moller - Maersk	Industries	Danemark	3.84%
Standard Chartered Plc	Sociétés Financières	Royaume Uni	3.78%

Exposition devise

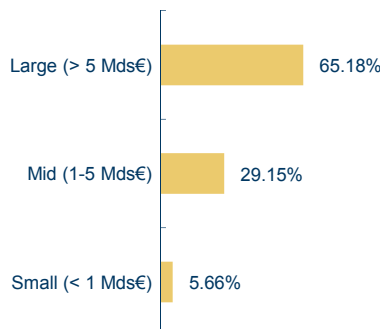
En % actif net

Exposition devise au 30/12/11 : 47.20%



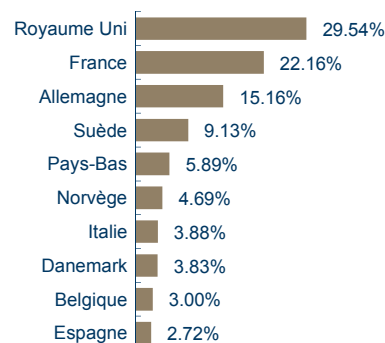
Répartition par capitalisation

En % actions



Répartition géographique

En % actions



Statistiques du portefeuille

Nombre de titres en portefeuille	29
Poids des 10 premiers titres	44.36%
Poids des 20 premiers titres	77.15%
Poids moyen des titres en ptf	3.45%

Principaux mouvements du mois (hors monétaire)

% Actif en date d'opération

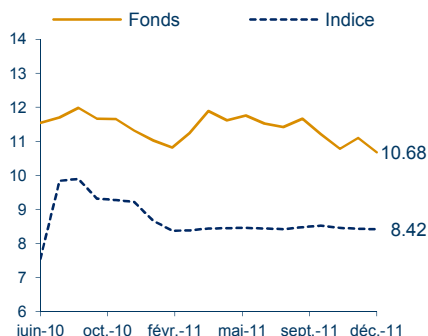
Nouvelles positions	% Actif	Positions soldées	% Actif
Astrazeneca	2.84%	Pirelli & C. Nv	3.10%
Wolseley Plc	2.46%	Skf Ab-B Shs	2.99%
Modern Times Group-B Shs	1.58%	Casino Guichard Perrachon	2.04%
		Prysmian	1.48%
Positions renforcées	% Actif	Positions allégées	% Actif
Michelin (Cgde)-B	0.99%	Assa Abloy Ab-B	0.60%
Umicore	0.97%		

Notation ISR

	Fonds	Indice
Note globale	10.68	8.42
	Fonds	Indice
Droits de l'homme	12.51	10.92
Ressources Humaines	9.72	10.48
Environnement	11.48	11.03
Clients & fournisseurs	10.40	10.59
Gouvernance	11.62	11.93

Décomposition de la performance agrégée des sociétés détenues en portefeuille sur les 5 grands axes d'analyse ISR

Evolution notation ISR

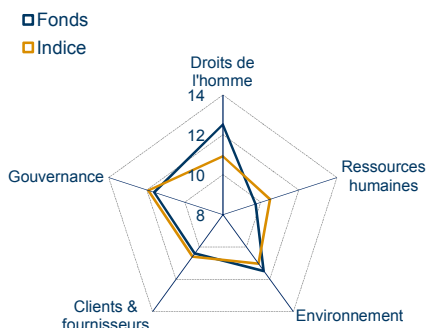


Principales lignes

Libellé	Note ISR	% actif
Bg Group Plc	9.78	5.55%
Hugo Boss-Pfd	11.05	4.79%
Telenor Asa	12.95	4.69%
Anglo Amer Plc	10.18	4.63%
Allianz Ag-Reg	14.18	4.56%
Edenred	11.15	4.48%
Swedbank A	12.90	4.17%
Intesabci Spa	10.97	3.88%
A P Moller - Maersk	11.91	3.84%
Standard Chartered Plc	10.83	3.78%

Radar ISR

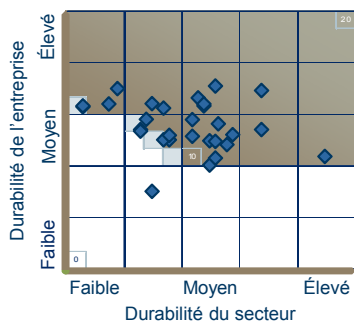
Note max. 20, note min. 0



Exposition sectorielle du fonds par rapport à son indice

Secteurs ICB	Poids	Poids relatif	Note ISR	Note Relative
Pétrole et Gaz	8.86%	-1.9%	9.78	+8.0
Matériaux de Base	10.85%	+1.4%	10.43	+4.4
Industries	22.38%	+10.4%	9.99	+0.1
Biens de consommation	20.09%	+3.3%	9.82	+3.0
Santé	2.80%	-8.9%	9.90	-1.7
Services aux consommateurs	5.07%	-2.0%	11.33	+0.4
Télécommunications	4.69%	-1.5%	12.95	+0.9
Services aux collectivités	-	-5.0%	-	-
Sociétés Financières	22.65%	+4.3%	11.80	+2.0
Technologie	2.60%	-0.3%	12.94	+0.0

Univers Investissable



Dans la Matrice LFP-SARASIN, la zone verte correspond à l'univers «investissable». Ce sont les valeurs et autres instruments financiers sur lesquels il est possible de réaliser des investissements.

Au minimum 90% de l'actif net et du nombre de lignes du fonds (hors comptes de liquidités) doit provenir de l'univers «investissable». Au sein de cette poche, une tolérance de 15% de l'actif net du fonds (hors comptes de liquidités) est admise pour les valeurs notées entre 9,5 (exclu) et 10 (exclu). Il s'agit des quatre zones grisées.

Le reste de la Matrice LFP-SARASIN, la zone en blanc, représente le territoire des valeurs prenant le moins en compte les critères «ESG». Ces valeurs (lorsque leur notation remonte à plus de 2 ans) ainsi que les valeurs non-notées peuvent représenter au maximum 10% de l'actif net et du nombre de lignes du fonds (hors comptes de liquidités).

Principales notes ISR

	Poids %	Note ISR	Durabilité secteur	Droits de l'homme	Ressources humaines	Environnement	Clients & fournisseurs	Gouvernance
Allianz Ag-reg	4.56	14.18	Moyen+	14.58	9.87	14.91	15.14	12.74
L.V.M.H.	3.56	13.39	Moyen	14.40	16.09	11.98	14.95	14.61
+ Assa Abloy AB-B	3.30	13.00	Moyen	12.74	12.49	13.05	14.42	12.50
Telenor Asa	4.69	12.95	Elevé	7.13	8.56	10.22	5.84	12.32
Michelin (cgde)-b	2.86	11.98	Moyen-	10.87	14.42	12.61	10.77	13.32
Premier Oil Plc	3.32	9.77	Moyen-	11.49	10.51	8.73	11.64	12.17
Bg Group Plc	5.55	9.78	Moyen-	11.90	9.52	12.89	8.80	9.56
- Alstom Rgpt	2.05	10.06	Moyen-	8.88	8.44	13.50	6.71	11.96
Wolseley Plc	2.83	10.16	Moyen-	12.31	2.93	9.11	12.55	12.28
Antofagasta Plc	3.21	10.16	Faible	20.00	13.47	10.36	11.07	13.10

Actualité de l'ISR

La conférence de Durban sur le climat

A l'issue de deux semaines de négociations tant intenses que tendues et incertaines, le communiqué de presse de l'accord trouvé par les quelques 195 pays signataires intègre notamment :

1/ La prolongation du Protocole de Kyoto : Une seconde phase s'ouvrira le 1er janvier 2013 à fin 2017. Il ne s'agit néanmoins pas de rendre contraignant les engagements pris en matière de réduction de GES post Copenhague et Cancun, reconnaissant formellement que la somme des engagements volontaires pris par les parties sont insuffisants pour respecter l'objectif 2050 de limiter le réchauffement climatique à 2 C. Les parties se sont engagées à soumettre d'ici le 1er mai 2012 des objectifs quantifiés (plafonds d'émissions ou objectifs de réduction d'émissions). De fait, les règles de Kyoto (comptabilité, mécanismes, etc) restent en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

2/ Le lancement d'un processus pour un nouveau protocole : Au travers de la « Plateforme de Durban » (« the Ad hoc Working group on the Durban Platform for Enhanced Action »), les pays s'engagent à entamer les négociations pour la définition d'un nouveau système contraignant de réduction des émissions de GES (« un nouveau protocole, un autre instrument juridique ou une solution concertée ayant une force légale qui sera appliqué par toutes les parties de la Convention sur le climat de l'Onu ») d'ici 2015 au plus tard pour une entrée en vigueur en 2020.

3/ La mise en place du Fonds Vert pour le Climat et le lancement d'un comité d'adaptation Confirmation du fonds conçu à Copenhague en 2009 prévoyant d'ici 2020 la mobilisation de 100 Md\$/an par les pays développés pour les pays en développement.

Au final, le sommet de Durban aura surtout permis de ne pas définitivement tuer la dynamique autour de la lutte contre le changement climatique engagée à Rio...